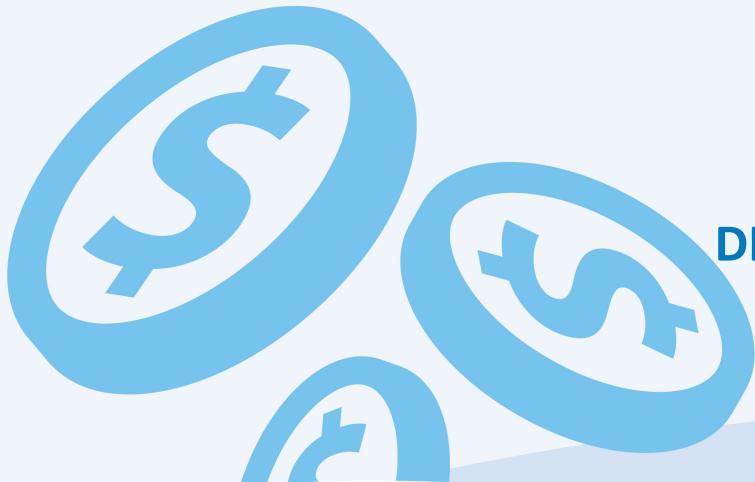




Méthodes pour générer des revenus



DIALOGUE SUR LE BUDGET 2020



Introduction

Le dialogue sur le budget 2020 donne l'occasion aux Ténois de comprendre comment le budget du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) fonctionne et de faire part de leur point de vue sur les dépenses.

Le GTNO sollicite l'avis des résidents sur de nouvelles sources potentielles de revenus. Les renseignements suivants sont donnés à titre indicatif pour éclairer la discussion.

Sources de revenus

Critères

- accroître les revenus malgré la petitesse de l'assiette fiscale;
- respecter les principes des politiques fiscales pour veiller à la simplicité, l'équité, l'efficacité et la prédictibilité du régime fiscal;
- analyser les effets économiques, notamment sur le coût de la vie et des affaires.

Sources de revenus

Difficultés

- Faire le lien entre les dépenses nécessaires et la croissance économique;
- Redistribuer les revenus pour réduire les inégalités entre les résidents et lancer des mesures incitatives pour attirer la main-d'œuvre aux TNO;
- Équilibrer la charge fiscale entre les entreprises et les particuliers.

Accroître les revenus par la croissance économique

- La croissance économique et démographique des TNO profitera aux revenus en augmentant :
 - l'assiette fiscale;
 - les subventions au titre de la formule de financement des territoires (FFT) – 39 000 \$ de plus par nouveau résident dans la base de dépenses brutes.
- La croissance des recettes fiscales est limitée par les fuites; une grande partie de l'économie ténoise profite à d'autres provinces et territoires (entrées de capitaux et main-d'œuvre constituée de non-résidents)

Sources de revenus

- **Impôts** (en vertu de la FFT, le GTNO conserve la totalité des revenus provenant des hausses des taux d'imposition ou des nouveaux impôts)
 - des particuliers
 - des entreprises
- **Taxes à la consommation et autres**
- **Droits et redevances**
- **Recettes tirées des ressources**

Taxes sur les particuliers

- Impôt progressif sur le revenu des particuliers : le GTNO applique un taux d'imposition plus élevé aux revenus plus élevés. L'impôt sur le salaire augmente aussi le fardeau fiscal de ceux qui touchent un revenu d'emploi.
- Aux TNO, le taux d'imposition des particuliers est inférieur à la moyenne nationale, en raison du coût de la vie élevé.
- Une nouvelle fourchette d'imposition de 18 % pour les revenus de 200 000 \$ et plus générerait environ deux millions de dollars en revenus supplémentaires pour le GTNO.

Taxes sur les entreprises

- Aux TNO, le taux d'imposition général sur les sociétés est de 11,5 %. Pour les petites entreprises, il est de 4 % sur les revenus imposables inférieurs à 500 000 \$.
- Le taux général est légèrement inférieur à la moyenne nationale (11,7 %), tandis que le taux pour les petites entreprises est supérieur à la moyenne nationale (3,1 %).
- Il est difficile d'estimer les revenus que générerait l'augmentation du taux général, compte tenu du comportement changeant des grandes entreprises et de la volatilité des profits du secteur des ressources.

Taxes sur la consommation et autres taxes

- Taxes du GTNO en vigueur :
 - **Tabac** : taxe sur les cigarettes élevée et possibilité d'augmenter le taux sur le tabac en vrac.
 - **Carburant** : taux supérieur à la moyenne nationale, mais également appliqué à la consommation hors-route. Le prix du carburant est parmi les plus élevés au Canada.
 - **Carbone** : de futures augmentations fiscales ont été adoptées.
 - **Propriétés dans la zone d'imposition générale** : les taux par mille d'impôt foncier général et scolaire sont indexés au taux d'inflation annuel.
 - **Majoration sur les spiritueux** : les prix au détail sont parmi les plus élevés au Canada
 - **Primes d'assurance** : comparables aux autres provinces et territoires

Taxe sur la consommation et autres taxes

- Nouvelle taxe envisageable :
 - Taxe de vente territoriale : Une taxe de vente des TNO de 2 % harmonisée avec la TPS fédérale, permettrait de générer environ 20 millions de dollars chaque année.

Droits et redevances

- Les droits servent à compenser en partie ce qu'il en coûte au gouvernement pour offrir certains services. Le GTNO perçoit environ 24 millions de dollars en droits chaque année.
- Depuis le 1^{er} avril 2012, les droits sont automatiquement indexés à l'inflation, sauf si :
 - l'augmentation risque de décourager l'utilisation des services et de nuire à la sécurité du public;
 - l'augmentation risque de nuire à la concurrence avec d'autres régions;
 - les droits sont déjà établis au taux du marché (p. ex. baux commerciaux);
 - les droits sont controversés sur le plan politique (p. ex. demandes relatives à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée);
 - le coût de la prestation des services a diminué.

Recettes tirées des ressources

- Selon l’Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest, le GTNO perçoit tous les revenus tirés des ressources, en soustrait les montants des revendications territoriales, et donne 50 % de ce qui reste au gouvernement fédéral, jusqu’à concurrence d’une limite qui ne sera sans doute pas atteinte à court ou moyen terme.
- Le GTNO redistribue jusqu’à 25% du solde fiscal net aux gouvernements autochtones. Le GTNO garde 37,5 % des revenus tirés des ressources, moins si la limite est atteinte.
- Un examen des redevances est actuellement en cours. On étudie notamment les manières de veiller à ce que les changements ne découragent pas les nouvelles mines ni les nouveaux projets d’exploration ou ne réduisent pas la durée de vie des mines existantes (en laissant des minéraux dans le sol), surtout étant donné le bas prix des produits de base et la difficulté qu’ont les sociétés d’exploitation des ressources pour obtenir du financement.

Résumé

- Les possibilités d'augmenter de beaucoup les revenus sont limitées, à moins d'augmenter le coût de la vie.
- Les options examinées génèrent peu de revenus autonomes par rapport aux dépenses de fonctionnement.
- Même si le GTNO mettait en place de nouvelles sources de revenus, les dépenses du gouvernement pour les programmes et les services devraient être gérées de façon responsable pour assurer la durabilité fiscale.

To learn more about the GNWT's budget
and budget process, visit:
www.fin.gov.nt.ca/budget